

Déclaration préalable CTA décembre 2016

Nous commencerons ce CTA pour une fois, par une déclaration de politique générale :

D'une part pour rappeler ici combien les fonctionnaires en général, et les enseignants en particulier, sont malmenés par des déclarations de personnages publics, négatives, méprisantes, parfois insultantes, relayées avec complaisance par les médias, et ce à quelques mois d'élections fondamentales pour notre pays. Le Sgen-CFDT rappelle que non, les fonctionnaires ne sont pas une charge pour l'État, et que leurs missions qui consiste à s'occuper en particulier des plus fragiles pour les protéger, les éduquer, leur porter assistance et aide, fait leur fierté et constitue le fondement d'une société. Il sera temps bientôt de faire le bilan du quinquennat écoulé, mais force est de constater que les lendemains qui s'annoncent ne sont pas enchantés, et que certaines propositions sont même particulièrement inquiétantes.

D'autre part, là encore une fois n'est pas coutume, pour remercier la FSU d'avoir au CTMEN du 7 décembre défendu avec tant de conviction son vote pour les nouvelles modalités d'évaluation des enseignants induites par PPCR. En effet comme nous l'avons toujours revendiqué, les enseignants doivent être accompagnés tout le long de leur carrière, parce que ce n'est pas seulement en réussissant un concours à 24 ans, que l'on peut rester efficace de façon permanente, avec sa propre conscience comme juge de paix, et une visite d'inspection tous les 5 à 10 ans. Les corps d'inspection et les chefs d'établissement doivent être des partenaires pour les enseignants avec lesquels il faut discuter, échanger, co-construire les objectifs, les pratiques, les modalités et les résultats des dispositifs mis en place en classe. Les enseignants doivent pouvoir avoir accès aussi à des formations régulièrement. C'est d'ailleurs l'une des conclusions de l'OCDE et du Cnesco : les pays qui réussissent le mieux dans les classements internationaux sont ceux où les enseignants ne sont pas seuls dans leurs pratiques, mais où ils sont soutenus, guidés, conseillés, bref accompagnés.

Mais il ne suffit pas de décréter de bonnes pratiques, chacun sait qu'en France le changement est difficile, parce qu'il est toujours soumis dès le début du processus à un contrôle par les procédures plutôt que par les résultats attendus. La réforme du collège n'échappe pas à la règle avec les quiproquos autour du LSU, (qui au départ n'a rien de numérique) : l'enjeu de la réforme est de permettre aux élèves de mieux travailler les domaines de compétences, répartis entre les disciplines. Cela nécessite une réflexion de fond, amorcée l'an dernier, approfondie depuis par les équipes, puis d'évaluer les niveaux d'acquisition de ces compétences, et d'en faire un bilan harmonisé en fin de cycle, éventuellement grâce au LSU Numérique. L'esprit de la réforme est bien en effet de donner le temps d'un cycle aux élèves pour acquérir ces compétences, mais les habitudes ont la vie dure, et le sacro-saint bulletin du 1^{er} trimestre a été source de tensions dans de nombreux collèges.

La réponse à ces tensions que vous proposez, Mme Le Recteur, est classique du fonctionnement pyramidal : une réunion pour tous, le mercredi de la rentrée pour discuter de ces problèmes « LSUN » avec les collègues du 1^{er} degré. Vous ne semblez pas mesurer la charge de travail importante des collègues depuis le début de l'année, et que cette annonce surprise à quelques jours des vacances a fait l'effet d'une douche froide, quand elle n'a pas alimenté le ras-le bol. Car si la rentrée s'est bien passée, comme nous l'avons souligné c'est bien grâce au professionnalisme des équipes. La concertation est certes nécessaire, le Sgen-CFDT l'a régulièrement rappelé, mais n'aurait-il pas été possible de prévoir ces temps dès la rentrée (le calendrier scolaire est connu depuis 3 ans), afin de les préparer en amont notamment avec les IEN ? de mettre en place des ateliers d'échanges de pratiques, de réflexions thématiques, de partages de méthodologies, annoncées à l'avance pour du travail efficace ? Il est à craindre au contraire faute de cette anticipation, quelques « grand-messes » doctes et policées, les formateurs eux-mêmes n'ayant sans doute pas été avertis de cette décision très en amont. Mais nous espérons être démentis par la réalité.

Ce CTA examine aussi les propositions sur le recrutement et la rémunération des enseignants, Cop et CPE contractuels. Comme nous vous l'avons indiqué lors du GT du 30 novembre et dans un courrier, les propositions examinées en GT constituent un recul par rapport aux grilles antérieures. Ainsi, les débuts de carrière démarrent, dans votre projet, à des indices nettement moins favorables que précédemment aussi nous demandons que les « accélération » de carrière des anciennes grilles soient transposées dans les nouvelles.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du RIFSEEP des personnels administratifs, nous apprécions que notre demande d'augmentation de l'IFSE des catégories « C » ait été satisfaite. Le Sgen-CFDT est aussi très sensible au choix fait, par l'administration, d'aller vers une proportionnelle inversée pour ce qui concerne la prime de fin d'année et ceci au bénéfice des mêmes catégories « C ». Dans cet esprit, de donner « un peu plus » à ceux qui gagnent moins, le Sgen-CFDT vous demande que cette prime soit aussi versée à nos collègues non-titulaires.